

**Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin

Référence de la DRP : S_DECR_115157

BON A LANCER

Avis n° : 016 /26/SONEB/DG/CCMP/DECR/PRMP/SPMP/IZ

Objet : Réalisation de prestations d'entretien sur réseau d'eau (réparation des fuites sur réseau et branchements d'eau potable) en accord-cadre sur deux ans, à bons de commande

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 07 avril 2026.
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget au titre de l'exercice 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation de prestations d'entretien sur réseau d'eau (réparation des fuites sur réseau et branchements d'eau potable) en accord-cadre sur deux ans, à bons de commande.
3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de prestations d'entretien sur réseau d'eau (réparation des fuites sur réseau et branchements d'eau potable) en accord-cadre sur deux ans, à bons de commande.

La DRP porte sur plusieurs lots pouvant être attribués séparément. Il s'agit :

- Lot 1 : Réalisation des travaux de réparation de fuite sur réseau d'eau potable et sur branchement chez abonnés dans la Direction départementale **Atlantique-Littoral**
- Lot 2 : Réalisation des travaux de réparation de fuite sur réseau d'eau potable et sur branchement chez abonnés dans la Direction départementale **Ouémé-Plateau**
- Lot 3 : Réalisation des travaux de réparation de fuite sur réseau d'eau potable et sur branchement chez abonnés dans les Directions départementales **Mono-Couffo et Zou-Collines**.
- Lot 4 : Réalisation des travaux de réparation de fuite sur réseau d'eau potable et sur branchement chez abonnés dans les Directions départementales **Borgou-Alibori et Atacora-Donga**.

Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Aucune variante ne sera prise en considération.

Ces services sont à exécuter immédiatement à compter de la date de notification du bon de commande. La durée de l'accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Capacité technique :

- Être une entreprise exerçant dans les travaux hydrauliques, prouvée par l'inscription du domaine d'activité dans l'original ou la photocopie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins un (01) marché relatif aux travaux hydrauliques au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2025) et de l'année en cours d'une valeur minimum de :
 - Dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA HT pour le lot 1 ;
 - Sept millions deux cent mille (7 200 000) Francs CFA HT pour le lot 2 ;
 - Dix millions huit cent mille (10 800 000) Francs CFA HT pour le lot 3 ;
 - Huit millions (8 000 000) Francs CFA HT pour le lot 4.

Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé ou des procès-verbaux de réception des marchés.

- Disposer du personnel clé suivant :
 - Un conducteur des travaux (qualifications générales : au moins BAC + 2 en Eau et Assainissement ou Génie-Civil avec un minimum d'expérience générale de cinq (05) ans et ayant exécuté au moins deux (02) marchés dans la fonction de conducteur des travaux hydrauliques) ;
 - Des ouvriers spécialisés dans la pose de conduite d'eau potable, la réalisation des branchements d'eau et disposant d'une expérience minimale de trois (03) ans et ayant exécuté au moins un (01) marché dans les travaux de pose des conduites sur réseaux et branchements. Ils doivent être titulaires au moins d'un Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) en plomberie ou équivalent. Le nombre minimal exigé par lot se présente comme suit :
 - Huit (08) ouvriers spécialisés pour le lot 1 ;
 - Quatre (04) ouvriers spécialisés pour les lots 2.
 - Trois (03) ouvriers spécialisés pour le lot 3 ;
 - Trois (03) ouvriers spécialisés pour le lot 4.

Les qualification et expérience du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae, copies légalisées des diplômes ou certificats d'apprentissage, attestations de travail.

- Disposer du matériel suivant par lot :
 - Caisses à outils complètes
 - Equipement de protection individuelle (paires de bottes, paires de gants, Gilets, Casques)
 - Matériel de rabatement de nappe
 - Matériel de coupe de tuyau (scie à métaux en état, tronçonneuse)
 - Moyens de transport de 3 ou 4 roues**Justifier du titre de propriété, ou la promesse de location dans le cas où le matériel n'est pas sa propriété.**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Capacité financière :

- Soumission des états financiers certifiés pour les années 2023, 2024 et 2025 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2023, 2024 et 2025 égal au moins à :
 - Vingt-cinq millions deux cent mille (25.200.000) Francs CFA pour le lot 1 ;
 - Neuf millions six cent mille (9.600.000) Francs CFA pour le lot 2 ;
 - Quatorze millions quatre cent mille (14.400.000) Francs CFA pour le lot 3 ;
 - Dix millions huit cent mille (10.800.000) Francs CFA pour le lot 4.
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur au moins de :
 - Deux millions cent mille (2.100.000) Francs CFA pour le lot 1 ;
 - Huit cent mille (800.000) Francs CFA pour le lot 2 ;
 - Un million deux cent mille (1.200.000) Francs CFA pour le lot 3 ;
 - Neuf cent mille (900.000) Francs CFA pour le lot 4.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

BON A LANCER

Capacité technique :

- Être une entreprise exerçant dans les travaux hydrauliques, prouvée par l'inscription du domaine d'activité dans l'original ou la photocopie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement de niveau minimum technicien supérieur (BAC +2) en hydraulique, Science et Technique de l'eau, Génie-Civil ou Génie de l'eau et de l'assainissement avec un minimum d'expérience générale de cinq (05) ans et ayant réalisé au moins deux (02) marchés dans la fonction de conducteur des travaux hydrauliques au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025) et de l'année en cours.
- Disposer du personnel clé suivant :
 - Un conducteur des travaux (qualifications générales : au moins BAC +2 en Eau et Assainissement ou GC avec un minimum d'expérience générale de cinq (05) ans et ayant exécuté au moins deux (02) marchés dans la fonction de conducteur des travaux hydrauliques) ;
 - des ouvriers spécialisés dans la pose de conduite d'eau potable, la réalisation des branchements d'eau et disposant d'une expérience minimale de quatre (04) ans et ayant exécuté au moins un (01) marché dans les travaux de pose et de réparations des conduites sur réseaux et branchements. Ils doivent être titulaires au moins d'un Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) en plomberie ou équivalent.

Le nombre minimal exigé par lot se présente comme suit :

- Huit (08) ouvriers spécialisés pour le lot 1 ;
- Quatre (04) ouvriers spécialisés pour les lots 2 ;
- Trois (03) ouvriers spécialisés pour le lot 3 ;
- Trois (03) ouvriers spécialisés pour le lot 4.

Les qualification et expérience du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae, copies légalisées des diplômes ou certificats d'apprentissage, attestations de travail.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Disposer du matériel suivant par lot :
 - Caisses à outils complètes
 - Equipement de protection individuelle (paires de bottes, paires de gants, Gilets, Casques)
 - Matériel de rabatement de nappe
 - Matériel de coupe de tuyau (scie à métaux en état, tronçonneuse)
 - Moyens de transport de 3 ou 4 roues

Justifier du titre de propriété, ou la promesse de location dans le cas où le matériel n'est pas sa propriété.

BON A LANCER

Capacité financière :

- Fournir les bilans d'ouverture et états financiers des années d'existence,
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :
 - Deux millions cent mille (2.100.000) Francs CFA pour le lot 1 ;
 - Huit cent mille (800.000) Francs CFA pour le lot 2 ;
 - Un million deux cent mille (1.200.000) Francs CFA pour le lot 3 ;
 - Neuf cent mille (900.000) Francs CFA pour le lot 4.
- Fournir la preuve (attestation et tableau de garanties) de l'assurance des risques professionnels dont le montant de la **responsabilité civile professionnelle** est au minimum égal à :
 - Vingt-sept millions sept cent vingt mille (27 720 000) FCFA pour le lot 1 ;
 - Dix millions cinq cent soixante mille (10 560 000) FCFA pour le lot 2 ;
 - Quinze millions huit cent quarante mille (15 840 000) FCFA pour le lot 3 ;
 - Onze millions huit cent quatre-vingt mille (11 880 000) FCFA pour le lot 4.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. L'exécution des services est immédiate à compter de la date de notification du bon de commande. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement la version électronique du dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du....**1.8.MAI.2026**..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Cet avis peut être téléchargé sur le site www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le..... ~~03 JUIN 2026~~à 9 heures 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence (311) du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- Deux cent cinquante-deux mille (252.000) FCFA pour le lot 1 ;
 - Quatre-vingt-seize mille (96.000) FCFA pour le lot 2 ;
 - Cent quarante-quatre mille (144.000) FCFA pour le lot 3 ;
 - Cent huit mille (108.000) FCFA pour le lot 4.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020, portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.
13. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.**

Cotonou, le 12 MAI 2026



Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics